

Samedi et dimanche

Contrairement à un contresens fréquent, le dimanche n'est pas la christianisation du sabbat juif, qui serait seulement déplacé un autre jour de la semaine. Le rituel du sabbat est tout simplement conservé dans la

liturgie du samedi soir, des Vigiles, qui sont une fête de la lumière ¹. Mais les chrétiens ne célèbrent pas le dimanche de la même manière que les juifs célèbrent le sabbat. Notre dimanche célèbre la Pâque (du Christ), alors que dans le judaïsme, Pâques est fixé indépendamment du sabbat. Et inversement, dans l'Eucharistie, présence de Dieu au monde, c'est chaque jour qui est sabbatique. Par conséquent, si le sabbat signifie l'achèvement de la Création au septième jour, le huitième jour signifie le commencement de la Création nouvelle, portée à sa perfection, c'est-à-dire ressuscitée, eucharistique. Par sa résurrection, le Christ est entré dans le repos divin, dans l'éternel sabbat. Ainsi, dans le dimanche se réunissent plusieurs dimensions : l'adoration eucharistique et la célébration de la Pâque du Seigneur. La tradition chrétienne a longtemps interprété cette exigence par la distinction entre les oeuvres serviles (dont il faut s'abstenir, parce qu'elles empêchent la contemplation) et les oeuvres de miséricorde (qu'il faut pratiquer, parce qu'elles rapprochent de la contemplation ²). Les concepts qui permettent de penser cette distinction

sont maintenant obsolètes, mais leur principe demeure ³. Le vrai problème n'est pas celui de savoir si les chrétiens peuvent ou non travailler le dimanche, mais s'ils consacrent ou non ce jour à l'adoration eucharistique. « La sanctification que le Seigneur prescrit, c'est un temps de vacance pour l'aimer ⁴. » La vacance intérieure est certes facilitée par le repos physique, mais elle n'en dépend pas.

La présence du sabbat est la présence de Dieu lui-même. C'est pourquoi le commandement du sabbat garde pour le chrétien toute son actualité : il nous invite à la participation au repos divin, à la divinisation, par l'adoration eucharistique et par la contemplation.

Jean-Robert Armogathe, prêtre, est membre du comité de rédaction de la revue *Communio*.
Olivier Boulnois en est le rédacteur en chef.

1. Cf. L. BOUYER, *Le Mystère pascal*.

2. Cf. BONAVENTURE, *Les Dix Commandements*, IV, 13, p. 103.

3. *Catéchisme de l'Église catholique*, § 2185, Paris, Mame/Plon, 1992, p. 449.

4. BONAVENTURE, *Les Dix Commandements*, IV, 6, p. 98.

Michel SALES, s. j.

L'accomplissement du sabbat**De la sainte septième journée
au repos de Dieu en Dieu**

L'ORDONNANCE du sabbat est aujourd'hui pour nous, de toutes les paroles du *Décalogue*, la plus paradoxale. Elle est, en effet, pour les juifs et pour les chrétiens, qu'ils soient d'origine juive ou païenne, un lieu spirituel majeur. Au premier abord, tout paraît simple. Alors que les juifs pratiquent le sabbat, les chrétiens célèbrent le dimanche. L'Église du Christ, cependant, n'a jamais déclaré que le sabbat fût aboli, pas plus que Jésus lui-même. Les disciples du Christ ne se sont jamais sentis dispensés de remplir tout ce qui constitue la troisième parole du *Décalogue*. Non seulement spirituellement, mais même de manière littérale, les éléments fondamentaux du sabbat surdéterminent ou, plus exactement, sous-tendent la pratique obligatoire du dimanche ¹.

1. La manière dont l'obligation du dimanche reprend et accomplit le sabbat au-delà même de ce que pouvaient signaler les hommes les plus spirituels de l'Ancien Testament est développée dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (2168-2195). Mais c'est dans la seconde partie du *Catéchisme*, consacrée à la Liturgie, qu'un paragraphe d'une grande richesse fournit le sens de la célébration du dimanche (1166). Les chrétiens « célèbrent le mystère pascal, en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé, à bon droit, le jour du Seigneur ou dimanche. Le jour de la résurrection du Christ est à la fois le "premier jour de la semaine", mémorial du premier jour de la Création, et le "huitième jour", où le Christ, après son "repos" du grand sabbat, inaugure le jour "que fait le Seigneur", le "jour qui ne connaît pas de soir". Le "repas du Seigneur" [la messe ou, comme on le dit plus volontiers à l'heure actuelle, l'Eucharistie] est son centre, car c'est ici que toute la communauté des fidèles rencontre le Seigneur ressuscité qui les invite à son banquet ». Pour mesurer l'importance que revêt l'obligation du dimanche aux yeux de l'Église catholique, on méditera ces dispositions du Directoire œcuménique publié par le Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens le 25 mars 1993: « Étant donné que la célébration

En accueillant dans l'émerveillement l'accomplissement des Écritures, loin d'abandonner comme aboli ce qu'elle appellerait désormais, au sens le plus noble des termes, l'« Ancien Testament », l'Église a pris une conscience accrue non seulement de l'importance, mais de la nécessité de retenir ce qui est pour elle la parole de Dieu et d'y recourir sans cesse. Pas plus qu'aucune autre parole de l'Écriture, la parole du *Décalogue* sur le sabbat n'est l'objet, pour elle, d'interprétation personnelle.

Une institution d'Israël

Tous les vendredis, au crépuscule, dans tous les lieux du monde où il existe une communauté juive croyante, les fidèles entrent dans les délices du sabbat pour n'en sortir que le lendemain, samedi, après la tombée de la nuit.

« L'observance du sabbat se présente sous la double face de "*Chamor*" et "*Zakhor*", "observer" et "se souvenir", termes employés en tête du quatrième commandement du *Décalogue*, l'un dans l'*Exode*, l'autre dans le *Deutéronome*, et qui, selon la tradition orale, ont été prononcés ensemble par le Seigneur au Sinaï ¹.» Observer « caractérise le côté "négatif" ou passif, l'abstention de tout travail, le repos », tandis que se souvenir « se réfère à la sanctification positive par les habits sabbatiques et les trois repas obligatoires, par le *Qiddouch et la Havdala* », autrement dit la prière de louange, la lecture et l'étude de l'Écriture sainte, « de manière à favoriser l'éclosion et l'épanouissement de "l'âme supplémentaire" (*Nechama Yethèra*) dont le fidèle bénéficie en ce jour ² ».

Si l'imagination peut être frappée par le nombre impressionnant des travaux interdits ce jour-là (la Michna en distingue 39 principaux), on ne saurait faire de plus lourd contresens que de s'arrêter exclusivement à la

de l'Eucharistie le jour du Seigneur est le fondement et le centre de toute l'année liturgique, les catholiques, restant sauf le droit des Églises orientales, doivent participer à la messe les dimanches et jours de précepte. Pour cette raison, il est déconseillé d'organiser des services œcuméniques le dimanche et il est rappelé que, même quand des catholiques participent à des services œcuméniques et à des services d'autres Églises et Communautés ecclésiales, l'obligation de participer à la messe ces jours-là demeure.»

1. É. GUGENHEIM, *Le Judaïsme dans la vie quotidienne*, Albin Michel, Paris, 1970, p. 73.

2. *Ibid.*

dimension passive du sabbat, sans en saisir le sens spirituel, sans le rattacher surtout à la dimension positive de célébration et de louange des merveilles de Dieu dans la Création et dans l'histoire du Salut. C'est en ce sens que l'observance de la lettre du sabbat, même apparemment insignifiante, est, pour ainsi dire, pleine de la gloire de Dieu dont elle témoigne. « Un chômage total est imposé à tous ceux de la maison israélite, y compris les animaux, un repos absolu, dont le viol, s'il était conscient et voulu, aussi minime fût-il — frotter une allumette, écrire un mot — équivaldrait à nier l'existence de Dieu Créateur du monde et Rédempteur en Égypte du peuple d'Israël, à laquelle le sabbat porte témoignage ¹.»

On comprend, dans ces conditions, que, pour l'imagination populaire des juifs religieux, «le sabbat soit devenu un personnage vivant pourvu d'un corps, d'une apparence, resplendissant d'or, de beauté ». Comme l'écrit magnifiquement le poète Bialik :

Quand le Saint, béni soit-Il, eut achevé l'œuvre de la Création, c'est le sabbat qu'Il introduisit dans son Univers, «afin que le dais nuptial qui venait d'être construit et dressé ne demeurât point sans fiancée ». A ce sabbat, merveille préférée du Saint, béni soit-Il, parmi tous les trésors qu'Il possède, Il n'a pas trouvé d'associé autre qu'Israël, formant avec lui un couple parfait ².

1. *Ibid.*

2. Cité par GUGENHEIM, *op. cit.*, p. 72. Sur le poète Hayim Nahmane Bialik, voir l'*Encyclopaedia universalis*, volume III (2^e publication, 1970), pp. 245-246. On trouvera dans l'excellent petit livre d'É. Gugenheim une bonne description de la pratique religieuse du sabbat (pp. 72-84). Pour une approche, à la fois vécue et quasi ethnographique, on se rapportera au témoignage de Josef ERLICH, *La Flamme du shabbath — Le shabbath — moment d'éternité — dans une famille juive polonaise*, avec 9 illustrations et une carte dans le texte et 16 illustrations hors-texte. Collection Terre humaine, Plon, Paris, 1978. Ce volume contient également en annexe le texte des bénédictions, des prières, des cantiques et des lectures de la Bible le jour du shabbath (pp. 227-254). Voir les travaux du P. R. de Vaux, qu'il faudrait peut-être nuancer et compléter par les apports plus récents de l'exégèse historico-critique, dont fait état Jacques BRIEND dans l'article «Sabbat» du *Supplément au Dictionnaire de la Bible (tome X)*, 1985, colonnes 1132-1170). Au point de vue théologique, on trouvera d'importants aperçus sur le sabbat dans Paul BEAUCHAMP, *L'Un et l'Autre Testament*. Tome I, «Essai de lecture », tome II, « Accomplir les Écritures », Éd. du Seuil, Paris, 1976 et 1990.

La double motivation divine du sabbat : création et sortie d'Égypte

Si la parole de Dieu concernant l'observance du sabbat se trouve, semble-t-il, dans toutes les traditions de l'Ancien Testament où il est question de l'Alliance de Dieu avec Israël son peuple, il existe deux traditions différentes des *motifs* pour lesquels les fidèles du seul Dieu vivant et vrai doivent observer le jour du sabbat.

La Création

La première motivation du sabbat rattache son observance au chômage même de Dieu, à son repos, au septième jour de la Création. Ainsi dans la version yahwiste et sacerdotale du *Décalogue* : « Tu te souviendras du jour du sabbat pour le sanctifier : pendant six jours tu œuvreras et tu feras tout ton travail. Mais le septième est le sabbat pour YHWH ton Dieu. Tu ne feras aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton résident qui est dans tes portes. Car en six jours YHWH a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve. Mais Il s'est reposé le septième jour. Voilà pourquoi YHWH a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié » (*Exode* 20, 8-11). Ce texte renvoie évidemment à la première page de la Bible, au récit même de la Création. Après que Dieu eut tout créé chacun des six premiers jours de la semaine, « le septième jour, Elohim chôma ("sabbatisa", si l'on nous permet ce néologisme) de tout l'ouvrage qu'Il avait fait. Elohim bénit le septième jour et le sanctifia. » (*Genèse* 2, 2-3.)

Dans le sabbat, l'homme est appelé à chômer comme Dieu Lui-même a chômé, quand Il eut terminé la Création. Ce simple constat, ou plutôt cette analogie, hausse l'homme, image de Dieu, à la même vocation que Dieu lui-même. Elle relativise l'activité créatrice de Dieu comme l'activité laborieuse de l'homme ou, plus exactement, ramène celle-ci à sa dimension de *moyen* par rapport à la seule *Fin* véritable, qui est l'amoureuse reconnaissance des personnes divines et de la personne humaine. Si Dieu chôme le septième jour, s'Il s'arrête, s'Il fait une coupure dans son activité créatrice, c'est pour permettre en quelque sorte à la Création, et au premier chef à l'homme lui-même, de vivre par lui-même, de s'épanouir et de déployer librement toutes ses virtualités devant Dieu¹. Si, le sep-

1. Cf. cette belle page du *Catéchisme de l'Église catholique*: « La libre initiative de Dieu réclame la libre réponse de l'homme, car Dieu a créé l'homme à son image en lui

tième jour, Dieu cesse de parler (ce qui, pour Lui, équivaut à cesser de créer), c'est pour permettre à la création de s'exprimer, à l'homme de parler. On peut dire, en ce sens, que le sabbat de Dieu est fondamentalement anthropocentrique : il est, pour ainsi dire, la remise en liberté de la créature à elle-même. Mais, inversement, la liberté de la créature n'est jamais plus libre et ne ressemble davantage à la Liberté de Dieu que lorsqu'elle sait, comme Dieu, chômer, s'arrêter, pour permettre à Dieu de parler, de créer et, tout simplement, d'être pour l'homme.

Ainsi, par le sabbat, l'homme peut-il faire que Dieu n'existe pas seulement en Soi, mais pour lui-même et pour toute la Création. C'est en ce sens que le sabbat de l'homme est, à l'inverse, fondamentalement théocentrique. Il donne à Dieu d'être pour l'homme, comme le sabbat de Dieu au septième jour de la Création donnait à l'homme d'être pour Dieu.

On le voit : le sabbat, qu'il soit le chômage de Dieu le septième jour de la Création ou le chômage de l'homme le septième jour de la semaine jusqu'à la fin du monde, est, au sens littéral du mot, l'inter-dit par excellence. Il est la coupure, la séparation *entre le Dit* de Dieu et le *Dit* de

l'homme. Il est le *temps d'arrêt* que s'imposent librement à eux-mêmes, d'abord Dieu, puis l'homme, pour donner la parole à l'autre. Il est l'acte de reconnaissance de l'autre en sa plénitude : non seulement il le reconnaît en son altérité, mais, en lui donnant la parole, il permet également à l'autre ainsi reconnu de poser un même acte créateur de reconnaissance de son vis-à-vis¹.

conférant, avec la liberté, le pouvoir de Le connaître et de L'aimer. L'âme n'entre que librement dans la communion de l'amour. Dieu touche immédiatement et meut directement le cœur de l'homme. Il a placé en l'homme une aspiration à la vérité et au bien que Lui seul peut combler. Les promesses de la "vie éternelle" répondent, au-delà de toute espérance, à cette aspiration... » (suit la citation des *Confessions* de saint Augustin, XIII, 36, 51, que je reprends plus loin, note 2, p. 30) (2002). Comment ne pas penser ici aux développements de Péguy sur la liberté de l'homme devant Dieu dans *Le Mystère des Saints innocents* (*Œuvres poétiques complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1948, pp. 353 sq), pour ne rien dire des grands travaux de théologie historique du P. de Lubac sur la nature (humaine) et le surnaturel?

1. « Le plus simple, écrit le P.R. de Vaux, est de rattacher le mot au verbe hébreu *'sabat*, qui est employé souvent au sens de "cesser de travailler, se reposer", et qui est alors un dénominateur de *sabbat* et pourrait se traduire par "sabbatiser", mais qui a pour sens premier et indépendant de l'institution du sabbat : "cesser, s'arrêter", dans *Genèse* 8, 22 ; *Josué* 5, 12, etc. A la forme active, le verbe signifie "arrêter, faire cesser" : *Exode* 5, 5 ; *Isaïe* 13, 11 ; *Jérémie* 7, 34, etc. C'est cette étymologie que la Bible propose elle-même dans *Genèse* 2, 2-3. Il reste cependant que le substantif sabbat ne répond pas aux lois de la formation nominale si, à partir d'un verbe *sabat*, il a un sens statif de "jour où l'on arrête de tra-

La Bible, on l'aura remarqué, ne parle pas seulement d'observer ou de mettre en pratique le jour du sabbat, mais de le *sanctifier*. Et la vocation de l'homme à sanctifier le jour du sabbat correspond analogiquement à l'attitude de Dieu sanctifiant le septième jour de la Création. Sanctification dit séparation. Mais la séparation constitutive du sabbat de Dieu comme du sabbat de l'homme est la condition de la commission sans confusion de l'Alliance et du libre dialogue amoureux de l'homme et de Dieu.

Il est plus aisé de saisir ainsi pourquoi le « chômage de Dieu après la Création n'est pas un anthropomorphisme », mais « l'expression d'une idée théologique ». « La Création, écrit le P. R. de Vaux, est le premier acte de l'histoire du Salut ; lorsqu'elle est complète, Dieu s'arrête et peut conclure une Alliance avec sa créature... Le "signe" de l'Alliance de la Création est le sabbat observé par l'homme (cf. *Ezéchiël* 20, 12), à l'image du premier sabbat du monde, où Dieu a chômé¹ ». Se situant plutôt du point de vue de l'homme auquel la parole est donnée en réponse aux merveilles de la Création accomplie, le texte du *Décalogue d'Exode* 20, 11 et les textes de la Bible appartenant à la même tradition font ainsi toute sa place au partenaire principal de l'Alliance. « Leur position est plus théologique et, conséquemment, ils soulignent le caractère religieux du sabbat qui est "pour YHWH" (*Lévitique* 23, 3), "le sabbat de YHWH" (*Lévitique* 23, 38), "le jour consacré à YHWH" (*Exode* 31, 15), "que YHWH lui-même a consacré" » (*Exode* 20, 11).

Il peut paraître étonnant, voire contraire au droit à la liberté religieuse, que non seulement les membres du peuple de Dieu, hommes et femmes, libres ou esclaves, mais les « étrangers » au peuple de Dieu résidant en Israël soient eux-mêmes soumis à l'observance du sabbat (cf. *Exode* 20, 10). Loin de là, le sabbat est bien plutôt le lieu même où peut s'exercer à plein la liberté religieuse de l'homme, à commencer par celle du résident incroyant ou païen en Israël. Sans doute, pour le croyant, l'espace spirituel du sabbat est-il l'occasion privilégiée d'une parole de louange et de reconnaissance adressée à Dieu. Mais le temps du sabbat, temps de louange et destiné à la louange, n'est formellement parlant, qu'un suspens d'activité, un pur moment de non-affirmation de soi, pour

vailler": on attendrait *Mit*. La forme *sabbat* devrait signifier "le jour qui arrête, marque une limite, divise", et nous aurons à nous demander si ce n'était pas le sens premier. » (*Les Institutions de l'Ancien Testament*, Éd. du Cerf, Paris, 1960, tome II, pp. 370-382.) I. R. DE VAUX, *ibid.*, II, p. 380.

permettre à l'Autre, à Dieu, d'être. Temps d'inactivité de l'homme, le sabbat peut alors être à la fois, pour le croyant, un temps de suprême confession de l'activité toute-puissante de Dieu, et, pour l'incroyant, le temps vraiment rationnel, non de la négation de Dieu, mais de son existence possible, révélée, reconnue. Exercice spirituel méthodique de la foi pour le croyant, le sabbat est, pour l'incroyant un exercice analogue d'attente de la foi et la critique méthodique de ce que la négation de Dieu inhérente à l'« humanisme positif » (cf. Marx) a d'arbitraire et finalement d'irrationnel 1.

Sortie d'Égypte

Une seconde motivation vient, dans une autre série de textes de la Bible, justifier l'observance du sabbat. Elle est tout entière exposée dans la version du *Décalogue* que fournit le livre du *Deutéronome*. « Pendant six jours, y lit-on, tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage, mais le septième jour est le sabbat pour YHWH ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui réside chez toi. Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante pourront se reposer » (*Deutéronome* 5, 13-14). Ainsi prise en compte la dimension sociale et très profondément humaine dont témoigne la dernière phrase, le texte continue avec une précision importante : « Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que YHWH ton Dieu t'a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu. C'est pourquoi YHWH ton Dieu t'a commandé de garder le jour du sabbat » (5, 15). Le sabbat, ici, n'est pas rattaché à la Création, mais à l'histoire du Salut et à la geste exemplaire de la sortie d'Égypte. Le repos du sabbat est alors la remémoration en acte, ou si l'on préfère, le mémorial de la libération par le Dieu de *l'Exode* de l'esclavage de son peuple esclave en Égypte. Et, comme on l'a vu, le sabbat fait participer au souvenir de cette libération comme au repos qui en est le

1. Arnold Mandel rapportait un jour, dans *L'Information juive*, en évoquant la mémoire de Manès Sperber, cette savoureuse anecdote : Un samedi après-midi, dans une bourgade juive, deux amis se promènent et l'un dit à l'autre : « On rapporte sur toi des choses affreuses que j'ai peine à croire ; on prétend que, Dieu t'en préserve !, tu aurais perdu la foi. Est-ce vrai ? » Mais l'autre refuse de répondre. Le questionneur a beau insister au nom d'une amitié vieille de vingt ans, l'interpellé persévère dans le silence. Finalement, il se laisse quand même fléchir et fait une promesse : « Viens chez moi demain, je t'expliquerai. » Le lendemain matin, dès la première heure, l'ami inquiet se présente : « Alors ? — Eh bien, oui, c'est vrai, je ne crois plus en Dieu. — Mais c'est affreux, horrible ! Et pourquoi n'as-tu pas voulu me le dire hier ? Et l'autre : « Hier, voyons, le sabbat... »

fruit, non seulement tous les vivants en Israël, à commencer par les esclaves, mais jusqu'aux résidents étrangers.

Une série d'extensions au repos du septième jour confère, à diverses nuances près, les mêmes caractères propres au septième mois de l'année, à la septième année — ou année sabbatique — à la septième semaine de sept années — ou année jubilaire.

Dans le code de l'Alliance de Dieu avec Israël, le repos du septième jour ne s'étend pas seulement aux esclaves, aux étrangers en Israël, aux animaux, mais, par le biais de l'année sabbatique revenant tous les sept ans, à la terre elle-même. Ainsi, en *Exode* 23, 10-11:

Pendant six années, tu ensemenceras la terre et tu en récolteras le produit. Mais la septième, tu lui feras rémission et la laisseras en jachère. Les indigents de ton peuple s'en nourriront et les bêtes des champs se nourriront de ce qu'ils auront laissé. Ainsi feras-tu pour ta vigne, pour ton olivier.

La septième année sera, plus encore, une année de libération gratuite des esclaves hébreux, quels que soient les conditions et les temps dans lesquels ils ont été achetés ou retenus comme esclaves, comme le demande *Exode* 21, 2 ; « Lorsque tu achèteras un esclave hébreu, il servira six années, mais la septième, il s'en ira libre, sans rien payer. »

On connaît le jour du Kippour, ou jour du grand pardon, le 10 du septième mois de l'année liturgique. L'institution s'en trouve mentionnée en *Lévitique* 16, 29-31:

Voici ce qui sera pour vous une institution perpétuelle : le septième mois, le dix du mois, vous affligerez vos âmes et vous ne ferez aucun travail, ni l'indigène, ni l'étranger résidant au milieu de vous. Car ce jour-là, on fera l'expiation pour vous, afin de vous purifier de tous vos péchés. Vous deviendrez purs devant YHWH. C'est pour vous un repos sabbatique et vous affligerez vos âmes. C'est une institution perpétuelle.

Pour se faire une idée des dispositions humanitaires qu'impliquait la célébration de l'année jubilaire, en particulier en ce qui concerne le traitement des esclaves hébreux, il faudrait lire tout le chapitre 25 du *Lévitique*. L'essentiel à retenir est que l'hébreu sera libéré par son frère l'année du jubilé. Et la raison, toute théologique, de cette mesure tient en quelques mots : s'il n'a été racheté d'aucune des manières autrement prévues, l'esclave « sortira de chez toi l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui. Car c'est de moi que les fils d'Israël sont les serviteurs. Ils sont mes serviteurs, eux, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte. Je suis YHWH votre Dieu. » (25, 54-55.)

Les enjeux spirituels de la pratique du sabbat

Il y a donc, à travers tout l'Ancien Testament, une véritable spiritualité du sabbat. La manière, en effet, dont les hommes le pratiquent témoigne en réalité de leur foi dans le Dieu vivant. La foi, qui est avant tout confiance, se traduit par l'obéissance. L'incrédulité, tout à l'inverse, ruse avec la parole de Dieu et s'y soustrait avec les meilleures raisons du monde, celles de la prudence, du profit, de l'absence de risque, que Dieu discerne et déjoue, au grand dam des incroyants.

Dans la marche du peuple au désert, alors que Dieu nourrit chaque jour ses fidèles avec la manne, Il leur demande, la veille du sabbat, de ramasser chacun deux rations, dont une pour le jour même du sabbat. En dépit de cela, il se trouve des israélites pour sortir le jour du sabbat et aller, en vain, à la recherche de la manne qu'ils ne trouvent pas (cf. *Exode* 16, 27). D'autres, à un autre moment que le jour fixé, feront des réserves qui, pourrissant, ne leur serviront de rien (cf. *Exode* 16, 20).

Si certains récits bibliques soulignent, non sans humour, les inutiles contournements auxquels s'adonnent les incroyants, d'autres textes disent sans détour la colère et le châtement que Dieu réserve en des temps extrêmes de l'histoire d'Israël. Ainsi la conclusion de la loi de sainteté, dans le livre du *Lévitique* (26, 34-35), annonçant l'Exil du peuple et la dévastation de tout le pays d'Israël :

Alors, la terre s'acquittera de ses sabbats tout le temps qu'elle sera dévastée et que vous serez dans le pays de vos ennemis. Alors la terre chômera et acquittera ses sabbats. Tout le temps qu'elle sera dévastée, elle chômera ce qu'elle n'a pas chômé dans vos sabbats, lorsque vous l'habitiez.

Le sens et l'importance du sabbat pour Israël sont particulièrement indiqués dans le livre de *l'Exode* (31, 12-17). YHWH dit à Moïse à l'intention de tout le peuple, non seulement présent, mais futur :

Surtout, vous observerez mes sabbats. Car c'est un signe entre moi et vous pour toutes les générations, afin qu'on sache que je suis YHWH qui vous sanctifie... Vous observerez le sabbat, car c'est pour vous une chose sainte... Les fils d'Israël observeront le sabbat, pratiquant le sabbat dans toutes leurs générations. C'est une alliance perpétuelle entre moi et les fils d'Israël, c'est un signe à jamais.

Les prophètes, *Jérémie* (17, 21-27, seul texte sur ce sujet) et surtout *Ézéchiel* (20, 12 sq), le rappelleront. Parmi eux, cependant, il faut mettre à part le dernier Isaïe dont les accents de très haute spiritualité sont particulièrement aptes à faire comprendre, s'il en était besoin, ce que

représente le sabbat pour l'âme juive saisie par la gloire de Dieu. «Si tu t'abstiens de fouler aux pieds le sabbat, s'exclame YHWH, si tu t'abstiens de traiter tes affaires en mon saint jour, si tu appelles le sabbat "délices", le saint jour de YHWH "honoré", si tu l'honores en t'abstenant de faire tes démarches, de vaquer à tes affaires et de tenir des discours, alors tu mettras en YHWH tes délices. Je te ferai chevaucher sur les hauteurs du pays. Je te nourrirai de l'héritage de Jacob ton père. Car la bouche de YHWH a parlé.» (58, 13-14.)

Le chapitre 56 du livre d'Isaïe, qui prophétise l'accès des eunuques et des étrangers dans la maison même de Dieu, est un sommet de tout l'Ancien Testament, auquel Jésus, en un passage décisif de l'évangile de saint Matthieu fera écho (cf. *Matthieu* 21, 13).

Ainsi parle YHWH : Observez le droit et pratiquez la justice. Car mon salut est très près d'arriver et ma justice de se révéler. Heureux le mortel [...] qui observe le sabbat sans le profaner, préserve sa main de toute action mauvaise [...] Et qu'il ne dise pas, l'eunuque : Voici que moi, je suis un arbre sec. Car ainsi parle YHWH : «Aux eunuques qui observent mes sabbats, qui choisissent ce que je veux et restent fermes dans mon alliance, je donnerai dans ma maison et dans mes murs un monument et un mur qui vaudront mieux que des fils et des filles. C'est un nom perpétuel que je leur donnerai, lequel ne sera pas supprimé. (56, 1-5.)

Si méprisés qu'ils fussent, les eunuques étaient encore, du moins peut-on le supposer, du peuple d'Israël. Mais le texte va plus loin :

Qu'il ne dise pas, le fils de l'étranger qui s'est joint à YHWH : YHWH m'exclura sûrement de son peuple... Les fils de l'étranger qui se joignent à YHWH pour le servir et pour aimer le nom de YHWH, pour devenir ses serviteurs, tous ceux qui observent le sabbat sans le profaner et restent fermes dans mon alliance, je les amènerai vers ma montagne sainte, je les réjouirai dans ma maison de prière. Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel. Car ma maison sera appelée maison de prière pour tous les peuples. (*Ibid.*, vv. 6-7.)

Comment Jésus accomplit le sabbat

On sait qu'après (et avec) sa prétention à remettre les péchés, pouvoir réservé à Dieu seul, la prétendue liberté de Jésus par rapport au sabbat constitue, dans tous les évangiles, l'un des griefs majeurs qu'auront à son égard scribes et pharisiens. Rien n'indique, cependant, que Jésus ait rompu ou seulement voulu rompre avec l'observance de la troisième

parole du *Décatalogue*, ni surtout qu'il ait demandé ou même permis à ses disciples de le faire. Tout au contraire. Après sa mort sur la croix, ceux-ci se retirent pour observer le sabbat. Les femmes elles-mêmes, Marie Madeleine en tête, en attendent le terme pour se rendre au tombeau de grand matin, le premier jour de la semaine. Un trait significatif des discours eschatologiques témoigne encore du respect religieux qu'accordent les disciples, et sans doute Jésus lui-même, à l'observance du sabbat. Prédissant la ruine de Jérusalem, Jésus s'écrie : «Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver ou un sabbat.» (*Matthieu* 24, 20.)

Tout laisse supposer que, jusqu'au seuil de son ministère public, vers l'âge de trente ans, Jésus fut, comme son père et sa mère, un fidèle observant du sabbat, chômant et se rendant à la synagogue pour prier et entendre ce jour-là la lecture de l'Écriture. C'est également un jour de sabbat que l'évangéliste Luc nous le présente inaugurant son ministère dans la synagogue de Nazareth (*Luc* 4, 16-31).

La scène se situe immédiatement après les tentations de Jésus au désert, qui préparent bien à l'atmosphère de procès et au caractère dramatique sur lequel débouche finalement la prédication inaugurale du Messie dans la ville où il avait été élevé. «Jésus entra, nous dit le texte, *suivant sa coutume*, le jour du sabbat, dans la synagogue. Et il se leva pour faire la lecture. On lui donna le livre du prophète Isaïe et, en le déroulant, il trouva le passage où il est écrit : "L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a conféré l'onction, pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés à la liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur." Il roula le livre, le rendit au servent et s'assit. Tous, dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui. Alors, il commença à leur dire : AUJOURD'HUI, CETTE ÉCRITURE EST ACCOMPLIE POUR VOUS QUI L'ENTENDEZ.» (*Luc* 4, 16-21.)

Les premiers versets du chapitre 61 du livre d'Isaïe que lit Jésus le jour même du sabbat dans la synagogue de Nazareth, concernent l'annonce du Messie, «l'Oint de YHWH», et, qui plus est, sa venue au seuil de l'année jubilaire, soit au terme de sept semaines d'années. Toutes les grâces de l'année jubilaire, et même infiniment plus que toutes, et chacune d'entre elles se trouvent aujourd'hui accomplies et pour ainsi dire concentrées dans la personne du Christ, en qui Dieu a tout donné. Ainsi le Christ accomplit-il, littéralement, non seulement le premier sabbat de son ministère à Nazareth, mais tous les sabbats, toutes les années sabbatiques et toutes les années jubilaires depuis le commencement et jusqu'à la fin des temps. Il accomplit le sabbat en le remplissant de sa présence

obéissante à son Père et pourvoyeuse de toutes les grâces de la Création et du Salut pour tous les êtres créés, ses frères.

Dans les autres évangiles synoptiques, c'est à Jean Baptiste, saisi par les affres du doute le plus atroce, que Jésus fait parvenir cette éblouissante Révélation. Et l'on comprend, sans qu'il soit besoin de s'interroger, pourquoi à Jean, prisonnier de corps mais non de cœur, Jésus n'a pas besoin d'annoncer que ses yeux de captif, éblouis, reverront la lumière au sortir du cachot (cf. *Isaïe* 61, 1).

Cette scène inaugurale du ministère de Jésus contient, pourvu qu'on y soit attentif, tout l'Évangile et explicite du même coup quel sens et quelle réalité acquiert le sabbat lorsqu'il est, non pas aboli, mais accompli par le Christ et en Lui.

L'épisode où Jésus défend ses disciples de l'accusation des pharisiens en invoquant la conduite de David mangeant les pains de proposition que seuls les prêtres avaient le droit de consommer (*Matthieu* 12, 1-12 ; *Marc* 2, 23-28) est, dans l'évangile de Marc, l'occasion de la parole la plus forte de Jésus concernant le sabbat : « Le sabbat a été fait pour l'homme, non l'homme pour le sabbat, de sorte que le fils de l'homme est Seigneur même du sabbat. », 12, 27-28. Mais, sauf en cet épisode, toutes les controverses autour du sabbat entre Jésus et les pharisiens ont lieu au sujet d'une guérison accomplie le jour même du sabbat.

Alors que scribes et pharisiens, renversant les rapports de moyen à fin, discutent d'observances littérales et ne se préoccupent que de prendre Jésus en défaut, le Christ, lui, n'a d'yeux que pour la misère des hommes et des femmes qui le supplient ou dans lesquels il discerne des êtres de désir. Ainsi l'homme à la main desséchée (*Marc* 3, 1-6), la femme courbée par Satan depuis dix-huit ans (*Luc* 13, 10-17), l'hydropique au cours du repas du sabbat (*Luc* 14, 1-6), le paralytique de la piscine de Bézatha (*Jean* 5, 1-47) ou encore l'aveugle-né (*Jean* 9, 1-41; 10, 21; 11, 37).

Jésus, d'ailleurs, ne manque pas de faire réfléchir ceux qui se tiennent prêts à l'accuser, non seulement sur leur hypocrisie, mais sur la contradiction intime entre leur théorie et leur pratique, et finalement sur le manque de respect de l'homme et d'amour du prochain que recèle leur attitude. « Quel est parmi vous l'homme qui, n'ayant qu'une brebis et qu'elle tombe un jour de sabbat dans un trou, n'ira la prendre et la relever? Or, combien un homme vaut plus qu'une brebis ! Il est donc permis de faire le bien un jour de sabbat » en travaillant à la guérir (*Matthieu* 12, 12).

Hypocrites. Chacun de vous, le sabbat, ne délègue-t-il pas de la mangeoire son bœuf ou son âne pour le mener à boire? Et une fille d'Abraham que Satan a liée depuis dix-huit ans, il ne fallait pas qu'elle fut délivrée de ce lien le jour du sabbat? (*Luc* 13, 16).

Est-il permis un jour de sabbat de faire du bien ou de mal faire? de sauver une vie ou de tuer? En présence de cette question, les accusateurs de Jésus se taisaient. (*Marc* 3, 4.)

La guérison de l'infirme de la piscine de Bézatha un jour de sabbat, dont les effets courent sur trois chapitres de l'évangile de saint Jean, est l'occasion, pour Jésus, d'un double enseignement théologique de grande importance.

Le premier concerne l'absolutisation induite du sabbat par les juifs qui lui reprochent d'avoir restauré la vie d'un homme au mépris du repos sabbatique.

Moïse, leur fait-il remarquer, vous a donné la circoncision — non qu'elle vienne de Moïse, mais des Pères —, et vous la pratiquez un sabbat. Alors qu'un homme reçoit la circoncision un sabbat sans que soit violée la loi de Moïse, vous vous irritez contre moi parce que j'ai rendu la santé à un homme tout entier un sabbat (*Jean* 7, 22-23).

Jésus montre, autrement dit, que la tradition historique de la circoncision, venant des Patriarches et sanctionnée par Moïse, prévaut en quelque sorte sur la loi du sabbat. Le huitième jour (celui de la circoncision de tout enfant mâle en Israël) supplante le septième (celui de la libération d'Égypte et même celui du chômage de Dieu au terme de la Création)¹. À combien plus forte raison le jour, non seulement de la Création, mais du Salut de l'homme tout entier.

Le second enseignement de Jésus a trait à la fois à son rapport avec Dieu et au mystère de l'économie divine dans le *travail* du Salut de l'humanité. Ceux qui n'en cherchaient que plus à tuer Jésus, écrit saint Jean, le faisaient « parce que non seulement Il violait le sabbat, mais Il appelait encore Dieu son propre Père, se faisant l'égal de Dieu. » (5, 18.) Jésus avait dit, en effet : « Mon Père travaille jusqu'à maintenant, et moi aussi je travaille » (*Jean* 5, 17)². Assertion d'une densité et d'une précision théo-

1. Une fidèle de la communauté juive, dont nous avons sollicité la consultation, nous a assuré qu'à l'heure actuelle le sabbat l'emporte sur tout, sauf en cas de danger de mort, y compris sur la circoncision (repoussée, en ce cas, au lendemain du sabbat).

2. « Les rabbins palestiniens, écrivent les traducteurs de la *Traduction Œcuménique de la Bible*, distinguaient l'activité créatrice de Dieu, qui s'est achevée le septième jour (*Genèse* 2, 2)

logique extraordinaires. Que le Christ et son Père travaillent, sans arrêt ni lassitude, au rachat de l'humanité vouée au péché, à la dégradation et à la mort, c'est là une vérité à laquelle nous a familiarisé la Révélation. Que le Christ lui-même travaille, avec son Père, au Salut de l'homme et considère que la Rédemption de l'homme tout entier, non seulement n'abolit pas le sabbat, mais l'accomplit en le remplissant de la présence sanctifiante de Dieu, c'est ce dont les contemporains de Jésus pouvaient être témoins. Vrai homme, le Christ ne dit pas qu'il travaille *sans cesse, comme le Père*. Il se contente de dire : « moi aussi, je travaille ». Il sait qu'un jour viendra où il « chômera » dans une obéissance totale à la volonté de Dieu. Et ce jour-là, ce sera, non seulement le jour du sabbat, mais « un grand jour », ce sabbat-là, puisqu'il coïncidera avec la célébration même de la Pâque. Ce grand et saint sabbat, ce sera celui qu'ouvrira Jésus en croix disant : « Père, en tes mains je remets mon esprit » (*Luc 23, 46*). Ce sera ce qu'une homélie ancienne appelle le grand et saint samedi : Samedi saint ¹.

En ce jour où le Verbe, qui était forme de Dieu, s'est fait obéissant jusqu'à l'extrême passivité de la mort temporelle et où Dieu l'a ressuscité des morts, comme l'aîné d'une multitude de frères, alors la parole du Christ s'est révélée en son absolue vérité : « Le Père travaille jusqu'à maintenant » tandis que le Fils obéit jusqu'au grand et saint repos de sa mort temporelle.

Les évangélistes ont noté la coïncidence de la mort de Jésus et de l'ouverture du sabbat. « C'était le jour de la préparation et le sabbat commençait à luire. S'en retournant du Golgotha, les femmes préparèrent aromates et parfums pour l'ensevelissement de Jésus et, le sabbat, elles se tinrent tranquilles, selon le commandement. » (*Luc 23, 54-56* ; cf. *Jean 19, 31* sq.)

« HEUREUX QUI MEURT LA VEILLE DU SABBAT, dit une sentence recueillie

lie dans le *Talmud*, malheureux qui meurt au moment où le sabbat s'achève ². » Quelle âme chrétienne, surtout si elle est d'origine juive, ne sera émue jusqu'au tréfonds du cœur en rapprochant de cette parole le jour et l'heure de la mort de Jésus sur la croix ?

et l'activité ininterrompue du souverain Juge qui conduit le monde des hommes vers son achèvement. Jésus situe son action au même niveau et comme au sein de l'action constante du Père » (Nouveau Testament, *op. cit.*, p. 302).

1. C'est cette magnifique homélie que lisent les prêtres le jour du Samedi saint dans l'office romain des lectures du bréviaire. Voir *Le Livre des jours*, Paris, 1976, pp. 326-327. 2. Cité par A. Cohen, *Le Talmud*, Petite bibliothèque Payot, 65, Paris, 1991, p. 121.

Les apôtres annoncent le mystère pascal le jour du sabbat

Loin de témoigner d'un débat portant sur le sabbat, les *Actes des Apôtres* nous montrent les premiers chrétiens, surtout d'origine juive, respectueux du repos et de la prière du septième jour de la semaine. Mieux encore : comme le suggérait naturellement le mouvement de la foi, c'est le jour du sabbat, à l'occasion de la lecture de l'Écriture Sainte, que s'imposait à eux l'annonce de la « bonne nouvelle » (« évangile ») de l'accomplissement de tout ce que la Loi, les Prophètes et les Psaumes avaient promis, à savoir que « le Christ devait souffrir pour entrer dans sa gloire » (cf. *Luc 24, 26* sq.). Ainsi, Paul et Barnabé, poussant au-delà de Pergé et allant à Antioche de Pisidie, annoncèrent-ils le Christ aux Juifs dans la synagogue, le jour du sabbat (*Actes 13, 14-45*) et le sabbat suivant, sur l'invitation même de leurs auditeurs. De même, à leur arrivée à Philippes, en Macédoine, Paul et Silas, le jour du sabbat, sortirent « hors de la porte, près d'un cours d'eau », où ils croyaient qu'il y avait un lieu de prière, et s'asseyant, parlèrent aux femmes qui s'étaient réunies (16, 13). À Thessalonique également, « selon sa coutume, Paul entra chez les Juifs, à la synagogue, et pendant trois sabbats, il discuta avec eux à partir des Écritures. » (17, 2.) À Corinthe, enfin, « Paul discutait à la synagogue chaque sabbat et s'efforçait de persuader Juifs et Grecs » (18, 4). On notera qu'au concile de Jérusalem, c'est précisément parce que « depuis des générations anciennes, Moïse a des hérauts qui le proclament, puisqu'on le lit dans les synagogues chaque sabbat » (15, 21), que sont prises diverses résolutions concernant certains interdits. Mais nulle part il n'est question de ne pas respecter le sabbat. Une seule allusion, dans l'épître aux chrétiens de *Colosses* (2, 16), laisse peut-être supposer quelque liberté à cet égard.

Ce que Paul annonçait à ses frères dans toutes les synagogues du bassin méditerranéen, le jour du sabbat, nous le savons par les *Actes des Apôtres*. C'est ce qu'il développa devant les Juifs d'Antioche : « Ceux qui habitent Jérusalem et leurs chefs ont méconnu Jésus ainsi que les paroles des prophètes qu'on lit chaque sabbat et qu'ils ont accomplies en le condamnant » (13, 27). Et ce Jésus, crucifié le Vendredi, jour de la parascève (jour de la *préparation* de la Pâque) et *reposant 'au* tombeau pendant tout le sabbat du Samedi saint, Dieu l'a ressuscité le troisième jour

1. Cf. saint Augustin, *La Genèse au sens littéral* en douze livres, Bibliothèque augustinienne, volume 48, 5^e série, Desclée de Brouwer, Paris, 1972, tome I, p. 307: On peut dire, selon toute

« conformément aux Écritures ». En ce grand et saint sabbat, le Christ a, «selon la volonté du Père et avec la puissance du Saint-Esprit, donné par sa mort la vie au monde ¹.» En bref, il a accompli toutes les promesses de Dieu contenues dans les Écritures.

Du sabbat au jour du Seigneur

Aujourd'hui, on le sait, tandis que la communauté juive croyante célèbre fidèlement le sabbat, la communauté chrétienne célèbre le dimanche, jour de la résurrection du Christ. On ne saurait dire, sans se tromper gravement au point de vue théologique, que les chrétiens ont substitué le dimanche au sabbat. L'un et l'autre n'entrent nullement en concurrence pour la conscience chrétienne. Le dimanche, en effet, n'est ni le septième jour de la semaine (comme il l'était à l'époque de Jésus et le demeure aujourd'hui pour les juifs qui ne croient pas au Christ), ni un substitut du septième. Il est le huitième jour, qui accomplit dans le temps et transcende le septenaire toujours recommencé de nos semaines temporelles. Il est l'intrusion de l'éternité dans le temps. Le sabbat, lui, est le septième jour de nos semaines temporelles. Il est sanctifié par la communauté croyante d'Israël comme l'attente temporelle, sans cesse recommencée pendant tout le cours du temps, de l'éternité bienheureuse et de la venue du Messie ². Le sabbat et le dimanche, non seulement ne tombent pas le même jour, mais ne sont pas le même jour.

Cela signifie-t-il que la parole de *Décatalogue* concernant le sabbat est devenue obsolète pour les chrétiens ? Et, en ce cas, comment comprendre que l'Église ait repris intégralement à son compte l'obligation stricte d'obéir aux dix paroles de Dieu, y compris celle concernant le sabbat ?

vraisemblance, que cette observation du sabbat fut prescrite aux Juifs à titre d'ombre de l'avenir : elle préfigurait le repos spirituel que Dieu, à l'exemple de son propre repos, promettait sous le mystère du signe aux fidèles qui feraient œuvres bonnes. Repos dont le Seigneur Jésus-Christ, qui n'a souffert que lorsqu'il l'a voulu, a encore confirmé le mystère par sa sépulture. Car c'est le jour du sabbat qu'il reposa dans le tombeau : il passa tout ce jour dans une sorte de saint loisir, après qu'il eut, le sixième jour, appelé parascève et considéré comme le sixième jour de la semaine, consommé toutes ses œuvres et accompli sur le gibet de la croix tout ce que les Écritures avaient dit de lui. (IV.XI.21.)

1. Je reprends ici les termes mêmes de la prière silencieuse que, dans la liturgie latine de l'Eucharistie, le célébrant prononce avant de communier au Corps et au Sang du Christ.

2. Sur la signification du sabbat dans l'expérience juive, on trouvera de magnifiques et profonds développements dans Abraham Heschel, *Les Bâisseurs du temps*, Coll. Aleph, Ed. de Minuit, Paris, 1957 (2^e édition, 1986). Le dernier chapitre du livre s'intitule de façon significative : « Le jour de l'éternité », et l'épilogue : « La sanctification du temps ».

Comment la communauté chrétienne, d'abord fidèle à la célébration du sabbat au cours de laquelle était annoncé le mystère du Christ à l'occasion de lecture des Écritures, en est-elle venue à condenser dans la célébration du dimanche la lecture de la Bible que la communauté juive faisait le jour du sabbat et le triple événement de la passion, de la mort et de la résurrection du Christ célébrés dans le sacrement de l'Eucharistie ? Il faudrait, pour le dire, scruter l'histoire de l'Église et de la doctrine chrétienne. Du moins peut-on affirmer, sans se tromper, que cela vint moins de manière polémique par rapport à la communauté juive incrédule que par un «développement» et un passage progressif de l'événement implicitement vécu dans la conscience chrétienne jusqu'à la nouvelle forme socialement réfléchie qui lui convenait. Jamais cependant, semble-t-il, les chrétiens n'ont pensé qu'était annulée la parole de Dieu concernant le sabbat, ni ne se sont sentis exclus ou privés de toutes les grâces spirituelles que renferme cet extraordinaire don de Dieu à ses fidèles. Mais il en est du sabbat comme des Saintes Écritures elles-mêmes, qui ne sont point rejetées, mais précieusement et intégralement conservées, parce qu'accomplies et non abolies dans la réalité vivante du mystère du Christ ¹.

1. Sur la différence et les rapports du sabbat et du dimanche, on trouvera des indications précises dans l'appendice « Naissance d'un vocabulaire chrétien » des *Écrits de Pères apostoliques*, Ed. du Cerf, Paris, 1963, pp. 459-460 (avec les textes patristiques correspondants dans le même volume). L'ouvrage de Willy RORDORF, *Sabbat et dimanche dans l'Église ancienne*, coll. Traditio christiana, Berne-Neuchâtel, 1972, constitue un dossier sans équivalent, mais loin d'être exhaustif. On trouvera d'autres références, notamment à Philon, à saint Irénée et à Clément d'Alexandrie, dans la traduction de l'Exode de la *Bible d'Alexandrie*, Ed. du Cerf, Paris, 1989, pp. 297-298 (note sur Exode 20, 10). Voir aussi les précieuses indications linguistiques dans la traduction du *Lévitique*, *ibid.*, Paris, 1988, p. 155 (note sur *Lévitique* 16, 31). Voir l'excellent petit livre d'Enzo BIANCHI, *Le Jour du Seigneur; Pour un renouveau du dimanche*, Ed. Mame/Publications de saint André, Paris, 1992, 128 pages, qui porte en grande partie sur la théologie du sabbat et ses rapports avec le dimanche. La traduction française comporte une bibliographie pp. 125-128. Sur la célébration chrétienne du dimanche, où tous les croyants sont convoqués à participer à la liturgie de la parole et au mystère de l'Eucharistie, ainsi que sur la relation et la distinction du sabbat et du jour du Seigneur, voir le *Catéchisme de l'Église catholique*, Ed. Mame et Plon, Paris, 1992, 2167 (2195). Le *Catéchisme de l'Église catholique* ne se contente pas toutefois de reprendre et de commenter la troisième parole du *Décatalogue* sous la double forme qu'elle a dans l'Exode et le Deutéronome. Il commence par traiter du sabbat dans son commentaire du *Symbole des Apôtres* (345 à 349), de même qu'au sujet du repos éternel et définitif des créatures en Dieu (314). D'autres références concernent la violation du sabbat reprochée à Jésus (574), l'interprétation que celui-ci donne du sabbat (582), la pratique du sabbat par les femmes qui, les premières, ont rencontré le ressuscité au lendemain du sabbat (641). Voir également le beau et dense numéro 2586 sur la prière des Psaumes, essentielle pour l'Église. Voir aussi, ci-dessus, les notes des pages 11 et 14.

Pas plus qu'elle n'a renoncé à considérer comme entièrement siens, non seulement le contenu mais la lettre même de tout l'Ancien Testament (ce qu'elle appelle, avec la synagogue : la Loi, les Prophètes et les Psaumes), l'Église n'a renoncé à la réalité du sabbat ni, à plus forte raison, ne l'a répudiée. Mais elle l'observe désormais dans son accomplissement par le Christ, avec le Christ et dans le Christ Jésus, son Seigneur, comme le Père le veut, avec la Puissance du Saint-Esprit.

Le repos de Dieu en Dieu

Réalité divine autant qu'humaine, divine avant d'être humaine, le sabbat est, dans l'Ancien Testament lui-même, un mystère qui ne se limite pas à l'observance, même la plus religieuse, qu'en font les hommes. Attenante à la Création, sa mystérieuse réalité s'infléchit en raison du péché, pour épouser les voies rédemptrices de l'Amour divin. Le mystère du sabbat, enfin, ne s'épuise pas dans la totalité des dimensions actuelles de l'économie divine du Salut de l'humanité. Il touche, en dernier ressort, au mystère même de la vie éternelle et au mystère de Dieu en son absolue transcendance.

La réalité divine du dimanche, qui actualise la présence réelle ainsi que les saints effets de l'incarnation, de la passion et de la résurrection du Christ, commence d'instaurer la vie humaine dans la gloire à laquelle elle est promise. Le huitième jour de la semaine, si transcendant soit-il par rapport, non seulement aux six premiers mais au sabbat de la communauté juive elle-même, revient, comme lui, chaque semaine jusqu'à la fin du temps. En lui, les chrétiens viennent puiser des grâces inépuisables de foi, d'espérance et surtout de charité pour la vie d'ici-bas. Rien, en effet, ils le savent, n'en sera perdu ; toute la substance en sera recueillie dans la réalité eschatologique dernière qu'est, comme l'a bien vu saint Augustin, le repos de Dieu. Ainsi peuvent-ils s'écrier, avec le grand Docteur :

Pour Toi, Dieu, au terme de tes oeuvres très bonnes, Tu t'es reposé le septième jour. C'est pour nous dire d'avance, par la voix de ton Livre (les

Ainsi qu'on peut le constater, la réalité *théologique* du sabbat déborde infiniment la question de l'observance du repos du septième jour de la semaine. C'est pourquoi une théologie chrétienne du sabbat impliquerait qu'on le comprenne, comme l'avait bien vu saint Augustin, à la lumière de tout le mystère, non seulement de l'Économie, mais de la Théologie divines. Ce que la seconde épître de *Pierre* (1, 16-21) dit de l'Ancien Testament vaut à plus forte raison, analogiquement, de l'institution divine du sabbat.

Saintes Écritures) qu'au terme de nos oeuvres « qui sont très bonnes » du fait même ue c'est Toi qui nous les as données, nous aussi, au sabbat de la vie étende, nous nous reposerions en Toi ¹.

Dans une série de pages extraordinaires de son commentaire exégétique du livre de la *Genèse*, saint Augustin s'est longuement arrêté sur la signification du repos de Dieu au septième jour ². A la différence des autres Pères de l'Église, qui parlent surtout de Dieu comme Créateur et comme *origine* des êtres, l'auteur du *De Genesi ad litteram* « s'intéresse autant et même davantage à Dieu comme fin et comme *fondement* de la permanence définitive des êtres ». La métaphysique sous-jacente à sa théologie, très moderne de ce point de vue, est « une métaphysique du sens plus encore que de la causalité ». C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la vocation de l'homme, moins à l'imitation morale et pour ainsi dire extrinsèque, qu'à la participation intrinsèque, par grâce, au repos de Dieu.

La compréhension qu'a Augustin du repos de Dieu revêt alors une profondeur inouïe. Par-delà tous les anthropomorphismes que peut susciter cette expression de l'Écriture Sainte, « le repos de Dieu est son essence même, son absoluité ». « Si déjà pour l'homme, la complaisance en ses oeuvres est un vice et une faiblesse, parce que, comme sujet capable de les produire, l'homme vaut mieux que ses oeuvres, à plus forte raison faut-il poser que Dieu trouve son repos en Lui-même, puisqu'Il n'a aucune indigence de ce qu'Il crée et que ses créatures n'ajoutent rien à sa béatitude. Celle-ci Lui est intérieure et essentielle. Elle ne Lui fait donc jamais défaut. » Qu'en est-il alors du septième jour ? C'est par rapport à nous, hommes, et pour nous que parle l'Écriture. Si ce jour « nous est révélé comme se situant après l'achèvement de la Création, c'est pour nous faire comprendre qu'il n'était accessible qu'aux parfaits. Il nous est révélé surtout pour nous faire comprendre que notre propre repos ne peut se trouver qu'en Dieu seul. Ce dernier point est fondamental pour saisir la véritable imitation, l'imitation religieuse (*pia imitatio*), du repos de Dieu au septième jour, à laquelle l'homme est appelé. Celle-ci ne consiste pas à nous reposer en nous de nos oeuvres. » Nous ne pouvons en effet trouver un ultime repos que dans le Bien immuable, c'est-à-dire en Dieu qui nous a

1. *Confessions*, XIII, XXXVI, 51. Texte cité par le *Catéchisme de l'Église catholique* (n° 2002).

2. *Op. laud.*, IV, VIII, 15 à XX, 37 — pp. 298-333. Pour suivre toutes les nuances en même temps que la logique rigoureuse de sa pensée à ce sujet, on s'aidera du guide sûr que constitue la note complémentaire du P. Paul Agaësse, s.j., dans l'édition de la Bibliothèque augustiniennne, tome I, pp. 639-644.

faits. Le vrai repos de l'homme, en d'autres termes, n'est pas imitation, mais participation au repos de Dieu et cette participation sera meilleure que notre existence même¹.

Comme l'écrivait saint Augustin tout au début de ses *Confessions* : «Tu nous as faits pour Toi, Seigneur, et notre cœur est *sans repos* jusqu'à ce qu'il se *repose en Toi*². »

Communio
a besoin de votre avis
Écrivez-nous.

Michel Sales, né en 1939. Entre dans la Compagnie de Jésus en 1963, prêtre en 1970. Aumônier du Cercle Saint-Jean-Baptiste, professeur au Centre Sèvres (Paris) et au séminaire diocésain de Paris (1^{er} cycle). Cofondateur de l'édition de *Communio* en français. Publications: articles dans *Archives de Philosophie, Axes, Études, Communio, Der Mensch und die Gottesidee bei H. de Lubac* (Johannes Verlag, Einsiedeln, 1978), *Le corps de l'Église* (Communio, Fayard, 1989).

1. Paul Agaësse, *op. cit.*, pp. 641-642.

2. *Confessions*, I, 1. Le lien qu'établit saint Augustin entre le repos de Dieu et le motif de la Création mérite d'être souligné. Car il opère, comme le fait remarquer le P. Agaësse, une véritable rétorsion du dilemme d'Épicure, montrant comment, sans nécessité, par pur amour, Dieu, en sa toute-puissance et en sa libéralité, crée des êtres pour les appeler à participer librement au repos qui constitue son **Être** absolu lui-même. Cette conception de Dieu et de son repos bouleverse toutes les conceptions que la philosophie antique pouvait se faire de la relation de l'Être et des êtres. L'idéal grec du repos, qu'il soit aristotélicien ou épicurien (ataraxie) est précisément de se reposer en soi de ses œuvres. Il est extrêmement frappant de constater que l'idéal chrétien du repos — ou plutôt la vocation chrétienne au repos — est aux antipodes de cet horizon d'autosuffisance, et se définit au contraire par l'accueil enfin intégral de la plénitude de la vie trinitaire. On ne saurait mieux marquer la différence, au sein même de thèmes qui leur sont communs, entre la pensée païenne et la révélation chrétienne. Voir sur ce point, *La Genèse au sens littéral, op. cit.*

Alexandre Abraham WINOGRADSKY

Shabbat et Trinité

LA RÉFLEXION sur le shabbat et la trinité consiste à esquisser, d'après l'article paru dans mon recueil de commentaires liturgiques *Paroles d'Évangile, Mémorial d'Israël* (Fayard, 1987, pp. 77-90), deux professions de foi qui se rejoignent au plus intime de la quête de Dieu.

En *Exode* 20, 8 : le commandement «Souviens-toi du jour du shabbat pour le sanctifier » implique que la communauté d'Israël reconnaisse que Dieu a donné sa présence et sa sainteté en perfection, en totalité et en parachèvement, y associant sa création et son peuple. Or, le repos sabbatique de Dieu n'est pas «démonstrable ». Il suppose un acte de foi. D'autant que le *shabbat* n'est pas la fin d'une œuvre. La Bible montre bien plus : le déploiement de l'œuvre de la création au-delà de cette pause divine et humaine. Il faudrait explorer le sens du shabbat relié à la racine sémitique *shuv* qui indique le renouvellement et la poursuite de l'œuvre comme le sous-tend le texte biblique: «[l'œuvre] que Dieu avait créée afin de la réaliser » (*Genèse* 2, 3). La tradition rabbinique y a perçu un parachèvement dynamique (*Ibn Ezra*), comme Hans Urs von Balthasar a pu parler d'un surcroît de grâce accordé à l'humanité au-delà de la mort et de la Résurrection du Seigneur.

La très sainte Trinité, constamment rappelée et invoquée par les traditions d'Orient, suscite dans l'âme du croyant la conviction que tout est parachevé dans les Trois Personnes. Préparant l'assemblée à chanter le *Pisteo* (Credo), le diacre byzantin dit cette phrase : « Aimons-nous les uns les autres afin que, dans l'unité d'esprit, nous confessions... » que le